

B.K./ RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI.

Ruhengeri, le 5/8/1957

/RECOMMANDÉ/

N° 2132/Fin. 10

Transmis copie pour information à
-Monsieur l'Ordonnateur Trésorier du Ruanda-Urundi
à USUMBURA.

LE COMPTABLE TERRITORIAL, 931
BENOIT, L.



A Monsieur le Caissier Colonial du Congo Belge et
du Ruanda-Urundi,
à

U S U M B U R A . -

Monsieur le Caissier Colonial,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'accréditif n° 13195
de 2.849 francs, montant non conforme au bordereau N° 23120, lequel
vous trouverez annexé au susdit accréditif, ainsi que le P.V.de
constat.

LE COMPTABLE TERRITORIAL, 931
BENOIT, L.